

RAPPORT
DE L'ETUDE DU CONCEPT DE BASE
POUR
LE PROJET D'AMENAGEMENT D'UN CENTRE
DE PECHEES ARTISANALES A LAMBARENE
EN
REPUBLIQUE GABONAISE

AOÛT, 2003

AGENCE JAPONAISE DE COOPERATION INTERNATIONALE

FISHERIES ENGINEERING CO., LTD.

AVANT-PROPOS

En réponse à la requête du Gouvernement de la République Gabonaise, le Gouvernement du Japon a décidé d'exécuter par l'entremise de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) une étude du concept de base pour le Projet d'Aménagement d'un Centre de Pêches Artisanales à Lambaréné en République Gabonaise.

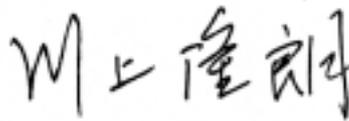
Du 16 mars au 24 avril 2003, JICA a envoyé au Gabon une mission.

Après un échange de vues avec les autorités concernées du Gouvernement, la mission a effectué des études sur le site du Projet. Au retour de la mission au Japon, l'étude a été approfondie et un concept de base a été préparé. Afin de discuter du contenu du concept de base, une autre mission a été envoyée au Gabon. Par la suite, le rapport ci-joint a été complété.

Je suis heureux de remettre ce rapport et je souhaite qu'il contribue à la promotion du Projet et au renforcement des relations amicales entre nos deux pays.

En terminant, je tiens à exprimer mes remerciements sincères aux autorités concernées du Gouvernement de la République Gabonaise pour leur coopération avec les membres de la mission.

Août 2003



Takao KAWAKAMI

Président

Agence Japonaise de Coopération Internationale

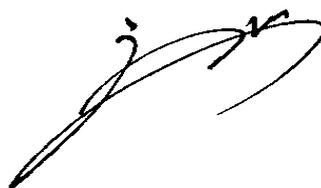
Août 2003

OBJET : LETTRE DE PRESENTATION

Nous avons le plaisir de vous soumettre le rapport de l'étude du concept de base pour le Projet d'Aménagement d'un Centre de Pêches Artisanales à Lambaréné en République Gabonaise.

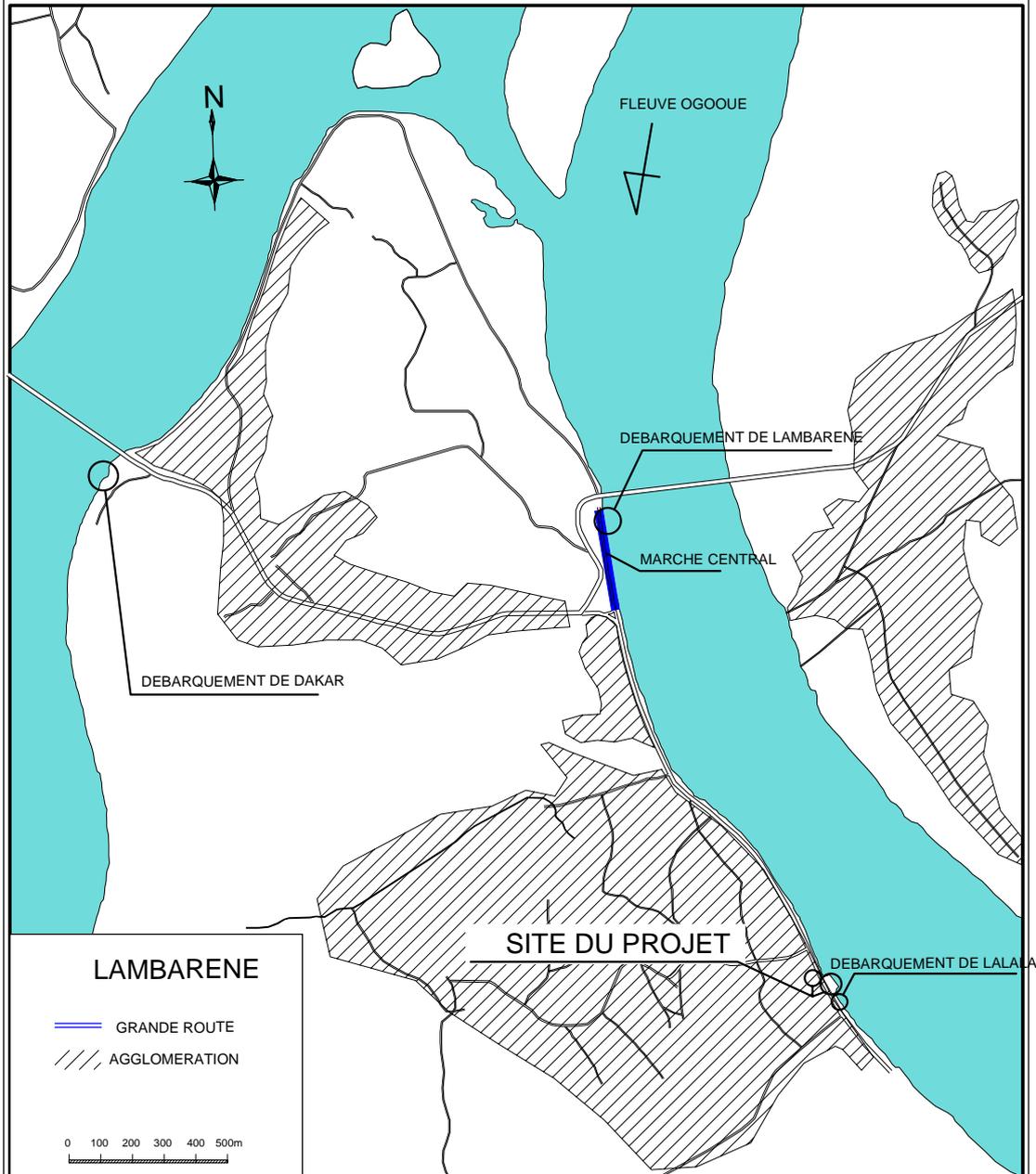
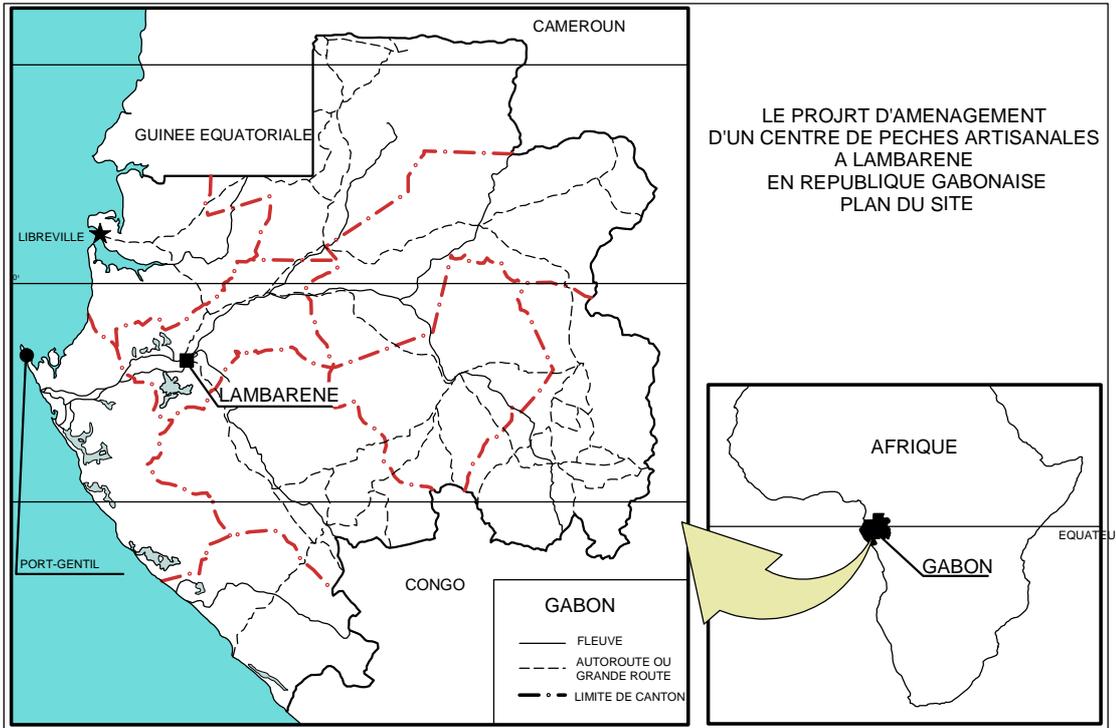
Cette étude a été réalisée par Fisheries Engineering Co., Ltd., de mars 2003 à août 2003, sur la base du contrat signé avec votre agence. Lors de cette étude nous avons tenu pleinement compte de la situation actuelle au Gabon, pour étudier la pertinence du Projet susmentionné et établir le concept de projet le mieux adapté au cadre de la coopération financière sous forme de don du Japon.

En espérant que ce rapport vous sera utile pour la promotion de ce Projet, je vous prie d'agréer Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments respectueux.



Kuniaki TAKAHASHI

Chef des ingénieurs-conceils,
Equipe de l'étude du concept de base
pour le Projet d'Aménagement d'un Centre de
Pêches Artisanales à Lambaréné en
République Gabonaise
Fisheries Engineering Co., Ltd.





PROJET D'AMENAGEMENT D'UN CENTRE DE PECHEES ARTISANALES A LAMBARENE

LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX

Tableau 1-1 Teneur de la requête et modifications	2
Tableau 2-1 Détail des déplacements effectués par les pirogues pour leurs débarquements	9
Tableau 2-2 Taux de débarquement direct aux points de débarquement respectifs	10
Tableau 2-3 Estimation du volume de traitement prévu	11
Tableau 2-4 Résultats des calculs du volume de fabrication de glace prévu	16
Tableau 2-5 Comparaison des types d'appareil de congélation	18
Tableau 2-6 Nombre de pirogues entrant au point de débarquement, par tranches d'heure	19
Tableau 2-7 Taux de panne sur les moteurs hors-bord au Gabon	20
Tableau 2-8 Niveau d'eau prévu et hauteur du remblai de rive du Projet.....	28
Tableau 2-9 Tableau comparatif de conception structurelle du remblai	30
Tableau 2-10 Méthode de connexion du ponton flottant et du remblai de rive	32
Tableau 2-11 Composition latérale du ponton flottant.....	34
Tableau 2-12 Examen comparatif des structures de ponton flottant	39
Tableau 2-13 Résumé des installations connexes	45
Tableau 2-14 Critères de calcul de la surface des salles	49
Tableau 2-15 Surface du bloc de marché	56
Tableau 2-16 Nom, fonctions et capacité des différentes salles nécessaires du bloc d'administration.....	60
Tableau 2-17 Surface de plancher par installation du Projet.....	66
Tableau 2-18 Hauteur sous plafond des installations du Projet	68
Tableau 2-19 Matériel du marché.....	79
Tableau 2-20 Equipements pour la réparation.....	80
Tableau 2-21 Matériel bureautique	81
Tableau 2-22 Matériel de sécurité	81
Tableau 2-23 Contributions de la partie japonaise et de la partie gabonaise	94
Tableau 2-24 Provenance des principaux matériaux et équipements de construction	97
Tableau 2-25 Liste des principales machines de construction	98
Tableau 2-26 Provenance des équipements.....	100
Tableau 2-27 Salaire des employés	111
Tableau 2-28 Prévision des recettes et dépenses d'exploitation.....	113

Tableau 2-29 Bilan d'exploitation.....	114
Tableau 3-1 Quantité de poisson manipulé sur le site projeté (Lalala)	117
Tableau 3-2 Taux de mise en glace aux poissons distribués depuis Lambaréné..	118
Figure 2-1 Volume quotidien de poissons transportés par les pirogues au marché central de Lambaréné.....	8
Figure 2-2 Carte du terrain du Projet.....	21
Figure 2-3 Zonage global et plan des flux.....	23
Figure 2-4 Plan de disposition globale	26
Figure 2-5 Schéma du régime dans les expériences sur les phénomènes de variation du lit du fleuve lors des travaux de batardeau temporaire.....	27
Figure 2-6 Schéma du niveau d'eau prévu	29
Figure 2-7 Longueur du ponton flottant	34
Figure 2-8 Principe de stabilité des corps flottants	35
Figure 2-9 Relation entre la largeur du corps flottant et l'inclinaison latérale avec une charge non uniforme	36
Figure 2-10 Tableau structurel comparatif des types de quai d'amarrage	42
Figure 2-11 Schéma de la structure de protection du remblai de rive.....	43
Figure 2-12 Filtre de blocage du bois de grève	44
Figure 2-13 Plan planimétrique de l'espace de manutention	50
Figure 2-14 Plan planimétrique de l'espace de vente.....	51
Figure 2-15 Plan planimétrique et plan en coupe du stockage de glace.....	52
Figure 2-16 Plan planimétrique et plan en coupe de la CICCT.....	53
Figure 2-17 Plan planimétrique de la salle de techniciens	54
Figure 2-18 Plan planimétrique de la salle de repos.....	54
Figure 2-19 Plan planimétrique du bureau de vente.....	55
Figure 2-20 Plan planimétrique du bloc de marché.....	56
Figure 2-21 Plan planimétrique du bloc d'atelier mécanique.....	57
Figure 2-22 Plan planimétrique des toilettes publiques	58
Figure 2-23 Plan planimétrique du bureau du chef	60
Figure 2-24 Plan planimétrique du bureau de l'adjoint du chef	61
Figure 2-25 Plan planimétrique du bureau du comptable.....	61
Figure 2-26 Plan planimétrique du bureau ordinaire.....	62
Figure 2-27 Plan planimétrique de la salle de réunion	63
Figure 2-28 Plan planimétrique des toilettes/lavabos.....	63

Figure 2-29 Plan planimétrique du local d’approvisionnement en eau chaude.....	64
Figure 2-30 Plan planimétrique du bloc d’administration.....	65
Figure 2-31 Programme d’exécution.....	103
Figure 2-32 Organigramme du Comité de gestion du Centre de pêches artisanales à Lambaréné	105

LISTE DES ABREVIATIONS

CICCT	Chambre Isotherme de Conservation à Court Terme
DGPA	Direction Générale des Pêche et de l'Aquaculture
FAO	Food and Agriculture Organization of United Nations
FCFA	1EURO=655.957FCFA
GNP	Gross National Production
IMF	International Monetary Fund
ORSTOM	Institut Français de Recherche Scientifique pour le développement en Coopération
SEEG	Société d'énergie et d'eau du Gabon
ZIP	Support de sauvegarde

RESUME

La République gabonaise (ci-après dénommée « le Gabon ») est située sur la côte Ouest de l'Afrique centrale et au fond du golfe de Guinée, et possède des frontières avec la Guinée équatoriale et le Cameroun au Nord, et le Congo au Sud et à l'Est. Sa superficie est de 267.000 km² (les trois quarts de celle du Japon), mais avec une population de 1,3 million d'habitants, la densité de 3,6 hab/km² est faible. Le climat est tropical, et les 3/4 du pays, soit environ 200.000 km², sont une zone de forêt tropicale possédant une faune et une flore abondantes et diversifiées. La topographie est riche en variations, et les montagnes et hauteurs délimitées par les cours d'eau en occupent la majorité. D'abondantes ressources existent dans le sous-sol, et la plus importante parmi elles est le pétrole brut. Au Gabon les cours d'eau sont nombreux, avec parmi ceux d'importance le fleuve Ogooué, dont la remontée est navigable sur 1.200 km. Il existe également de nombreux lacs et marais qui se prêtent à la pêche et à la pisciculture.

La forte dépendance de l'économie gabonaise vis-à-vis du pétrole est une importante faiblesse structurelle. En fonction des Programmes d'Ajustement Structurel du FMI, les politiques de réduction de la dépendance des revenus pétroliers et de promotion de l'équilibre financier et de la balance commerciale progressent depuis 1994, mais 45% du PIB dépendait toujours du pétrole en 2001. En outre l'économie gabonaise souffre de la baisse du montant des exportations de pétrole brut, alors que les estimations prévoient la poursuite de cette tendance. Selon les prévisions du FMI, les recettes des exportations de pétrole brut continueront de baisser d'une année sur l'autre jusqu'en 2007, et le déficit de la balance commerciale persistera. Pour cette raison, la diversification de l'économie gabonaise par le développement des autres domaines économiques, notamment l'industrie minière et forestière, l'agriculture et la pêche, est requise d'urgence, spécialement afin de revitaliser l'économie des régions et d'assurer des sources d'emploi. Le plan triennal de développement du gouvernement gabonais (2000-2002) mentionne la création d'emploi, la sécurité alimentaire, la diversification économique, et dans le domaine de l'industrie halieutique, la formation spécifique d'un programme de développement de la pêche artisanale et de la pisciculture (2000-2005), dirigeant des efforts vers un plan de promotion de la pêche maritime artisanale, de la pêche continentale et de la pisciculture.

Le Gabon possède un littoral de 750 km et un plateau continental de 46.000 km², et le rapport d'étude de la FAO sur les ressources halieutiques stipule que celles des eaux gabonaises offrent une marge utilisable par rapport à la production maximale durable. Les captures de la pêche maritime sont de 48.000 tonnes, ce qui ne correspond qu'au septième des captures du Ghana, pourvu d'un littoral de 550 km et d'un plateau

continental de 23.000 km². D'autre part, sur le plan de la consommation, le Gabon présente parmi les pays d'Afrique une demande alimentaire en poisson particulièrement élevée, avec une quantité annuelle de poisson absorbée par habitant de 50,3 kg (année 2000). Ce chiffre ne fait pas qu'excéder de beaucoup la moyenne pour les pays d'Afrique, il dépasse aussi clairement ceux du Sénégal et du Ghana, pays de premier plan pour la pêche. Le poisson constitue 37,9% des apports en protéines animales aux Gabonais, dont 32,3% assurés par le poisson de mer et 5,6% par le poisson en eau douce. La pêche continentale compte pour 23% des captures du Gabon, et dans une situation caractérisée par une absence d'aménagement des infrastructures de distribution, le rôle rempli dans l'offre alimentaire aux populations des régions intérieures est important.

La zone de pêche la plus importante pour la pêche continentale gabonaise est Lambaréné et les lacs et marais environnants, avec 44% du total des captures continentales. Les variations saisonnières du débit du fleuve Ogooué sont importantes, et en raison des crues de la saison des pluies, l'extension de la surface inondée des lacs et marais environnants entraîne une diminution du poisson pris dans les filets, et une rapide baisse des captures de la pêche continentale, qui utilise principalement le filet maillant. D'un autre côté, les captures deviennent faciles à la saison sèche dans les zones de pêche rétrécies par la décrue, car le poisson qui s'est reproduit à la faveur des éléments nutritifs de la saison des pluies et des faibles captures de la saison des pluies s'y regroupe. Le point problématique de la pêche à Lambaréné est que l'offre de poisson ne peut être stabilisée. Avec des lieux de débarquement des captures dispersés entre divers endroits formés sur les berges naturelles de Lambaréné et des alentours, de fréquentes différences entre les lieux de débarquement des pêcheurs et ceux visités par les mareyeurs, et entre les quantités d'achat désirées par les mareyeurs et celles débarquées causent un excès des captures à la haute saison de pêche et une pénurie de poisson à la morte saison. En outre, les captures sont excessivement concentrées sur la saison sèche, mais parce que les installations de débarquement ne sont pas aménagées et que la distribution n'est pas non plus développée, l'offre de poisson excède fréquemment la capacité de distribution, et le poisson offert en excès est transformé en produits fumés à bas prix ou jeté.

Pour cette raison, le gouvernement gabonais a établi le « Projet d'aménagement d'un Centre de pêches artisanales à Lambaréné », et demandé pour celui-ci en février 2002 une Coopération financière non-remboursable du gouvernement du Japon. Les objectifs du Projet sont l'aménagement à Lambaréné d'installations de débarquement permanentes et d'espaces de vente attenants, afin de garantir la stabilité de l'offre de poisson aux habitants de Libreville et des régions intérieures, avec l'assurance d'une distribution permanente de poisson frais, et d'offrir à la population une alimentation

protéinique fraîche à bas prix, en améliorant le maintien de la fraîcheur du poisson après la capture jusqu'à la distribution aux consommateurs grâce à la fourniture de glace.

Concernant ce Projet, le gouvernement du Japon a décidé de réaliser une étude du concept de base, et l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) a délégué sur place une mission d'étude selon les modalités suivantes :

Etude du concept de base : du 16 mars au 24 avril 2003

Explication du rapport abrégé
de l'étude du concept de base : du 2 juillet au 13 juillet 2003

La présente étude, par l'intermédiaire de celle effectuée sur place et mentionnée ci-dessus et d'une analyse au Japon, a inclus recherches et examens notamment sur l'arrière-plan du Projet, sa teneur, les conditions naturelles, le système de gestion et de maintenance et les conditions de construction, et a prévu comme suit une teneur et une échelle convenables pour une Coopération financière non-remboursable.

1. Installations de génie civil

Nom d'installations	Quantités	Dimensions	Remarques
(1) Installations de débarquement			
1) Ponton	1	4 x 60 m	En acier
2) Remblai de rive	1	85 x 30 m	Palplanches

2. Installations à construire

Nom de blocs/salles	Nbre de blocs/salles	Surface de plancher (m ²)	Remarques
(2) Bloc de marché			
1) Espace de manutention	1	217,0m ²	
2) Espace de vente	8 stands	49,0m ²	
3) Fabrique/stockage de glace et CICCT	1	106,0m ²	Fabrique de glace : 3t/jour x 2, Stockage : 12 t
4) Boxes	8 stands	47,5m ²	
5) Salle de techniciens	1	19,25m ²	
6) Salle de repos	1	19,25m ²	
7) Bureau de vente	1	12,25m ²	
8) Autres installations de service		61,75m ²	Espace de lavage, couloirs, toilettes etc.
Total bloc de marché		532,0m ²	
(3) Bloc d'atelier mécanique			
1) Atelier mécanique des moteurs hors-bord	1	25,0m ²	
2) Magasin de pièces	1	7,5m ²	
Total bloc d'atelier mécanique		32,5m ²	
(4) Autres installations			

1) Toilettes publiques	1	38,0m ²	
2) Poste de gardien	1	12,0m ²	
3) Stationnement			
a) Stationnement pour le bloc de marché	18 unités	(247.5m ²)	5,5m x 2,5m par véhicule
b) Stationnement pour le bloc d'administration	4 unités	(55.0m ²)	5,5m x 2,5m par véhicule
4) Dépôt à ordures ordinaires/résidus	1 emplacement	8.0m ²	
5) Salle d'attente/réunion des mareyeurs	3 emplacements	-	Bancs simples seront placés
Total des autres installations		58,0m ²	
(5) Bloc d'administration			
Surface de plancher du rez-de-chaussée		175,5m ²	
Surface de plancher du 1 ^{er} étage		149,5m ²	
Total bloc d'administration		325,0m ²	
Total (installations seulement)		947,5m ²	

3. Equipements

Matériels	Caractéristiques abrégées, application, emplacement etc.	Quantités
Equipements de débarquement		
Casiers à poisson	Pour les travaux de débarquement : 30 litres	84 unités
Caisses à poisson	Pour le stockage : 860 x 520 x 200 mm	80 unités
Caisses isothermes	Pour l'espace de vente : 200 litres	10 unités
Balances	Pour l'espace de manutention : 200 kg	2 unités
Etals de vente	Mobiles, en inox	8 unités
Chariots	Capacité : 300 kg	5 unités
Matériel de découpe	Seau, cuvettes métalliques etc.	1 lot
Matériel de nettoyage	Pelles, balais, brosse pour laver le plancher, tuyau d'arrosage, escabeau etc.	1 lot
Equipements pour la réparation		
Presse hydraulique	20 tonnes	1 unité
Perceuse d'établi		1 unité
Nettoyeur de pièces		1 unité
Compresseur d'air		1 unité
Appareil à souder		1 unité
Autres équipements	Support pour la réparation du moteur hors-bord, outils, appareils à mesurer etc.	1 lot
Matériel bureautique		
Ordinateur	De bureau, pour le classement des données de débarquement et pour la comptabilité	2 unités
Imprimante laser		2 unités
Photocopieur		1 unité
Coffre	Pour le bureau du comptable	1 unité
Autres équipements	Tableau blanc etc.	1 lot
Matériel de sécurité		
Vêtements anti-froids (pour le travail dans la fabrique de glace)	Vêtements anti-froid, bottes, gants, casquette	2 lots
Bouée de sauvetage	Pour secourir les personnes tombées, avec cordon	2 lots

La division des travaux en deux phases a été jugée adéquate en cas d'exécution de ce Projet dans le cadre de la Coopération financière non-remboursable du gouvernement du Japon, car les travaux de construction commenceront après la fin de ceux d'aménagement du remblai et de remblaiement. Le contenu des travaux de chaque phase est indiqué ci-dessous.

Phase 1 : Travaux de génie civil (remblai de rive, ponton)

Phase 2 : Travaux de construction : (bloc de marché, atelier mécanique, bloc d'administration, autres installations), travaux d'équipement : (évacuation des eaux et hygiène, électricité, fabrique de glace)

Fourniture des équipements : (équipements du marché, outils de réparation, matériel bureautique, matériel de sécurité)

La durée nécessaire pour les travaux des deux phases, y compris le concept détaillé, est de 16 mois. En ce qui concerne la ventilation du coût du Projet, la partie japonaise prendra 763 millions de yens à sa charge. Cette estimation du coût est provisoire et devra être examinée par le gouvernement du Japon pour l'approbation de l'aide. La partie gabonaise assurera pour environ 32,8 millions de F CFA, soit environ 6,5 millions de yens, l'achat du mobilier, l'installation du téléphone ainsi que les raccordements aux réseaux électrique et d'eau potable.

Il est prévu de confier l'exploitation, la gestion et la maintenance des installations du Centre de Pêches artisanales de Lambaréné construit dans le cadre de ce Projet au Comité de gestion du Centre communautaire des Pêches artisanales de Lambaréné, fondé conjointement par la DGPA (Direction Générale des Pêches et de l'Aquaculture), l'AJPAL (Association des Jeunes Pêcheurs et Agriculteurs de Lambaréné) et la ville de Lambaréné. De plus, dans le but de renforcer le système d'exploitation et de gestion de ces installations, le Projet prévoit également de fonder en même temps un Comité de supervision formé notamment par la DGPA, le Ministère de la Planification, le chef de l'AJPAL, la ville de Lambaréné, et les experts de la JICA, avec un rôle d'organisme de supervision régulière et de décision des orientations de l'activité du Comité. Concernant les frais quotidiens de maintenance et de gestion des installations et équipements, aucun problème n'est escompté car le Projet comprend la couverture des frais directs dans le cadre de l'opération des installations projetées. Il est prévu que la DGPA constituera un budget et prendra en charge le remplacement de la fabrique de glace et la réparation des installations importantes.

L'exécution de ce Projet laisse espérer les effets suivants, et l'on peut affirmer qu'une mise en œuvre du Projet dans le cadre de la Coopération financière non-remboursable est appropriée.

Le débarquement de poissons frais à Lambaréné était jusqu'ici dispersé entre Lambaréné et différents endroits des alentours, et comme fréquemment les lieux de débarquement et les volumes débarqués par les pêcheurs ne correspondaient pas aux lieux de visite et quantités d'achats désirés par les mareyeurs, un excès des captures se produisait à la haute saison de pêche, suivi d'une pénurie de poisson à la morte saison. Avec le débarquement de ces captures sur des installations aménagées en un seul endroit, les pêcheurs et les mareyeurs n'auront plus respectivement à débarquer et à acheter en se déplaçant, et comme ces deux opérations pourront être effectuées en permanence, une importante contribution sera faite à la stabilisation de l'offre de poisson vers la capitale Libreville et les régions intérieures du Gabon. Avec la réalisation du présent Projet, il est prévu que les volumes de poisson frais traités, actuellement 335 tonnes annuelles sur le site de Lalala, augmenteront considérablement jusqu'à 1.100 tonnes annuelles, car le poisson frais débarqué devant le marché central de Lambaréné sera également regroupé sur les installations aménagées par le Projet. En outre, le taux de mise en glace par rapport aux quantités débarquées à la haute saison de pêche à Lambaréné est actuellement de 14,3%, mais la mise en œuvre du Projet permettra d'augmenter celui-ci jusqu'à 68,1%, et l'utilisation active de la glace par pêcheurs et mareyeurs permettra d'augmenter celui du poisson distribué, estimé actuellement à environ 10%, jusqu'aux 30% requis pour le transport dans le maintien de sa fraîcheur jusqu'au marché de la consommation à Libreville.

Il est considéré qu'en plus des effets mentionnés ci-dessus, grâce à une offre stable de poisson à fraîcheur maintenue vers la capitale Libreville et les régions intérieures du Gabon, le présent Projet permettra aux habitants de s'assurer une alimentation fraîche en protéines animales à bas prix, et les bénéficiaires profiteront aux quelque 840.000 habitants de Libreville et des régions intérieures.

Nous suggérons de bien noter les points suivants afin d'améliorer la distribution du poisson frais depuis Lambaréné après la construction des installations de ce Projet, en mettant leurs équipements encore plus à profit.

(1) Amélioration et diffusion des techniques de pêche

Le volume de débarquement à Lambaréné varie énormément entre la saison des pluies et la saison sèche, et la plus importante cause de ces variations est celle des captures du poisson pris dans les plus grandes quantités, le sans-nom. S'il est possible d'obtenir des captures stables de sans-nom aux périodes de crue, un volume de l'offre plus stable peut être espéré. Cependant à l'heure actuelle peu nombreux sont les pêcheurs possédant les engins et techniques autorisant les captures pendant la période de crue. Il est nécessaire d'accroître l'effectif de ces pêcheurs si l'on veut stabiliser l'offre de poisson depuis Lambaréné, et pour cette raison l'amélioration et la diffusion

par la DGPA des techniques de pêche appropriées à la capture du poisson en période de crue du fleuve Ogooué sont requises.

(2) Mise en œuvre de l'examen de fraîcheur (évaluation sensorielle)

La manipulation des captures par les pêcheurs et mareyeurs est actuellement mauvaise, avec un volume mis en glace insuffisant par rapport au volume des captures, et sans application d'une méthode correcte de mise en glace, beaucoup de points sont à améliorer pour maintenir la fraîcheur et la qualité du poisson distribué. Avec l'exécution du Projet et l'aménagement des installations de débarquement et de fabrication de glace, le taux de mise en glace augmentera, le poisson manipulé pourra être maintenu plus longtemps en état de fraîcheur, et une amélioration sur le plan hygiénique est également espérée. Concernant les améliorations sur le plan de la fraîcheur, de la qualité et de l'hygiène, de nouveaux progrès sont attendus grâce au soutien actif de la DGPA et du Centre de pêches artisanales de Lambaréné. Au sujet de la mise en glace, il est nécessaire que la DGPA, le Centre de Pêches artisanales, les pêcheurs et les distributeurs coopèrent et effectuent dans la mesure du possible différents essais, concernant notamment la période sous glace, les quantités mises en glace et les méthodes de maintien efficace d'une basse température pendant le processus de distribution. Sur le plan hygiénique et celui du maintien de la fraîcheur du poisson, le Centre de Pêches artisanales doit notamment procéder à l'examen et à la vérification de la saleté du sol de l'espace de manutention et des étals, de la présence de boue ou du lavage à l'eau. Concernant la fraîcheur du poisson, la DGPA doit traiter de la mise en œuvre d'un jugement de la fraîcheur du poisson manipulé en fonction de l'élasticité et de la couleur de sa peau, du brillant de ses pupilles, de la couleur, de l'odeur et du mucus de ses branchies, de l'élasticité de sa chair, et de la couleur et de l'odeur de ses viscères, etc. Ces différentes actions sont requises car elles sont réalisables sans matériel sophistiqué ou hautes connaissances halieutiques.